

Un BTS de droit notarial proposé à Tulle



PREMIÈRE PROMOTION. Exclusivement féminine, cette promotion est la première d'une nouvelle filière proposée au lycée en droit notarial. PHOTO AGNES GAUDIN

« C'est du sur-mesure avec une pédagogie ultra-individualisée »

Depuis la rentrée 2024, le lycée Edmond-Perrier accueille une nouvelle formation supérieure. Un BTS de collaborateur juriste notarial. Rencontre avec la première promotion.

Laetitia Soulier
laetitia.soulier@centrefrance.com

Rendez-vous en F15. Cette salle agréable, lumineuse, à la chaleur douillette au premier étage de l'ancien bâtiment du lycée, celui réservé au supérieur, est dotée d'ordinateurs tout neufs. Sur les tables disposées en U, des codes civils. Sept étudiantes, qui ont chacune leur casier, apprécient tout particulièrement d'avoir une salle attitrée et une ambiance propice au travail. Un accompagnement « premium » en quelque sorte loin des amphithéâtres des facultés. Lisa, Selin, Clara, Chléo, Sonia, Léa et Lana représentent la première promotion du nouveau BTS du lycée, le BTS CJN, collaborateur juriste notarial. « Et une première promotion, on

s'en souvient toujours », souligne l'un de leurs professeurs en droit immobilier Kamel Bennis. Ce BTS notariat a été lancé à la rentrée de septembre 2024. Une formation post-bac, ouverte par l'Éducation nationale à la demande de la profession qui, localement, a des besoins. « C'est une petite promotion avec sept filles. On aurait aimé plus de mixité, mais ça viendra », sourit la proviseure Sylvie Boël qui estime à 3-4 ans la durée pour véritablement lancer une nouvelle formation et trouver un rythme de croisière.

Les futurs bacheliers sont en plein Parcoursup et il est important de communiquer sur cette filière en deux ans « où les étudiantes seront très courtisées à leur sortie. Il faut en moyenne un mois et demi pour trouver un emploi. Elles sont attendues sur le marché du travail », assure leur professeur.

Les débouchés sont variés. Après le BTS, elles pourront devenir collaboratrice ou assistante notariale, rédactrice d'actes, gestionnaire de dossiers juridiques...

Pour autant, toutes disent déjà vouloir continuer leurs études

en intégrant une licence professionnelle voire peut-être ensuite un master.

Quelles spécialités pour intégrer la formation ? « Il n'y a pas de règle, on a aussi bien des jeunes issus de bacs généraux que professionnels ou technologiques. Ce qui compte, c'est l'appétence pour le droit, d'avoir des capacités de rédaction... La lettre de motivation est très importante », développe la proviseure.

30 heures de cours et 14 semaines de stages

Les étudiantes de cette première promotion ont en effet obtenu des bacs divers. Géographiquement, elles sont Corrèziennes, Limougeaudes ou Périgourdines. Une est même originaire de Nouvelle-Calédonie.

Le BTS, c'est 30 heures de cours par semaine avec du droit

des personnes, du droit immobilier, du droit de la famille mais aussi un bloc de cours d'anglais, de français ; des matières appliquées à l'activité comme l'étude d'actes de vente ou de testaments...

Les étudiantes vont aussi partir en stage, dès la semaine prochaine. À total, 14 semaines d'immersion professionnelle sont obligatoires sur les deux ans. Des stages qui ne sont pas toujours faciles à trouver mais heureusement, « les partenaires jouent le jeu », approuve Kamel Bennis. Des possibilités s'offrent dans des études notariales bien sûr mais aussi dans des activités connexes comme les agences immobilières, la généalogie ou le service de la publicité foncière.

Et les étudiantes, qu'en disent-elles ? « Être une petite promo, c'est un plus. Les professeurs prennent le temps. C'est

silencieux, c'est mieux pour l'ambiance de travail », estime Selin.

Sa camarade dont le niveau en anglais laissait à désirer est heureuse d'avoir un accompagnement individualisé pour se remettre à flot.

Léa, elle, a raccroché les wagons peu de temps après la rentrée. Elle s'était inscrite en fac de droit à Brive et rapidement elle s'est aperçue que cela ne lui correspondait pas. « On tapait le cours pendant 3 heures et ensuite, il fallait se débrouiller seule », explique la jeune fille qui en intégrant le BTS a retrouvé une ambiance de classe qui lui correspondait davantage.

« C'est ce qu'on appelle le droit à l'erreur. Il existe une période à la rentrée où on peut accueillir des élèves qui se seraient trompés. Il faut prendre contact avec la cheffe d'établissement », explique l'enseignante.

« C'est du "sur-mesure" et une pédagogie ultra-individualisée », vante Sylvie Boël qui mise sur la sécurisation du parcours post-bac et qui espère faire le plein l'an prochain avec une capacité de 12 places. ■

Portes ouvertes le 15 février

Le lycée Edmond-Perrier organise sa matinée portes ouvertes le samedi 15 février de 9 heures à 12 h 30. Toutes les spécialités et filières seront présentes ainsi que le post-bac, deux BTS et une classe préparatoire aux grandes écoles. ■

➔ **Parcoursup.** La plateforme a ouvert le 15 janvier. Les élèves ont jusqu'au 13 mars pour formuler leurs vœux.